



BULLETIN D'INSCRIPTION BROCANTEUR :

LA FOIRE AUX NOIX à Saint-Branchs
Le dimanche 11 Octobre 2026

A compléter et à retourner avec les 2 pages au plus tard le Mercredi 7 octobre 2025

Toute inscription après cette date ne sera plus prise en compte!

Inscription à déposer sous enveloppe à la MAIRIE, par courrier ou par mail **UNIQUEMENT**
pour les paiements en ligne!

A « Les Z'Amis en Fêtes » DONNE Karine
10 Les petits chênes à gû 37320 Saint-Branchs
Tél: 07.43.55.57.65
Mail: leszamisenfetesaintbranchs@gmail.com

NOM / PRÉNOM :

.....

ADRESSE :

.....

...

CODE POSTALE : VILLE :

.....

FIXE : PORTABLE :

.....

MAIL :

.....@.....
.....

Réserve d'un emplacement de : (cochez la case)

- | | | | | |
|--------------------------|---|-----------|------|-------------------------------------|
| ☐ | 5 mètres (minimum pour une voiture sans remorque) | - | 10 € | Payer en ligne 10 € |
| ☐ | 10 mètres (minimum pour un camion) | - - - | 20 € | Payer en ligne 20 € |
| ☐ | 15 mètres | - - - - - | 30 € | Payer en ligne 30 € |
| ☐ | 20 mètres | - - - - - | 40 € | Payer en ligne 40 € |

Cocher les cases suivantes selon votre véhicule ou votre équipement :



Voiture



Camion



Tonnelle,
Parapluie



Remorque

Pour les tonnelles ou stand, merci de bien vouloir préciser les dimensions:

.....

Souhaits particuliers (emplacement, rue, ...) :



..... (sous réserve de nos disponibilités)

Fait à :

Le :

Signature :

RÈGLEMENT DE LA FOIRE AUX NOIX 2026

Je soussigné(e) :

NOM / PRÉNOM :

.....

Titulaire de la pièce d'identité : (Carte d'identité, Permis de conduire ou Passeport)

N°

Délivrée par :

Propriétaire du véhicule immatriculé :

Modèle :

Marque :

- 1) Il est formellement interdit de s'installer en dehors des emplacements prévus** où est noté le numéro de votre emplacement (plans des emplacements seront affichés)
- 2) Il est obligatoire d'arriver au plus tard à 8 heures.**
- 3) Vous êtes priés de renvoyer par retour du courrier (ou par mail pour les règlements via Helloasso UNIQUEMENT) le règlement ci-joint dûment rempli et accompagné du paiement (pour les chèques, libellé au nom de « Les Z'Amis en Fête de Saint-Branchs ».**
Tout emplacement non payé ne sera pas réservé.
- 4) Aucun barnum ne sera fourni par l'association.**
- 5) Pour les tonnelles, celle-ci ne doit pas dépasser 3m de large véhicule compris!**
- 6) Lors de votre arrivée, merci de bien vouloir attendre aux barrières qu'un bénévole vous donne votre numéro d'emplacement avant de pénétrer dans l'enceinte de la foire.**
- 7) Ne pas être commerçant(e)**
- 8) Ne vendre que des objets personnels**
- 9) Ne participer qu'à titre exceptionnel à ce type de manifestation**
- 10) Merci de prévoir un sac poubelle et de le jeter dans les containers prévue à cet effet et de ne laisser aucun déchets sur votre emplacement.**
- 11) Aucun point de branchement électrique ne sera fourni par l'association.**
- 12) Les attributions des emplacements peuvent changer, quelle que soit votre ancienneté.**

Exposant de la Foire aux Noix, se déroulant le dimanche 11 Octobre 2026 à Saint-Branchs, s'engage à respecter le règlement de l'association « Les Z'Amis en Fêtes » de Saint-Branchs, et ses décisions d'organisation et réserve.

Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engager des poursuites pénales à mon encontre.

Fait à :

Le :

Signature :

Une confirmation de votre inscription vous sera retournée par SMS.
Votre n° d'emplacement vous sera attribué à l'entrée, le jour de la brocante.